

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 8

Artikel: Une défense nouvelle en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une défense nouvelle en France

La politique de défense définie par le Gouvernement prend en compte les menaces nouvelles auxquelles la France doit faire face, et l'appui que les forces armées doivent apporter à la politique générale du pays.

Analyse de la menace

S'agissant des menaces, le concept est marqué par la disparition de forces hostiles à proximité des frontières et l'apparition possible de nouvelles menaces en périphérie, nécessitant une force de projection pour assurer la protection des intérêts vitaux du pays par des interventions limitées. Pour la politique, priorité est donnée au rôle de la France dans le maintien de la paix. Politique conduite dans une perspective résolument européenne. Ce contexte justifie trois hypothèses d'engagement :

1. Engagement dans le cadre de l'OTAN ou de l'UEO (instabilités possibles sur le continent européen, sur son flanc Sud etc.).

2. Contribution à des opérations de sécurité internationales, sur mandat d'une organisation internationale, dans un cadre multinational.

3. Application des accords de défense.

L'évolution des menaces et des hypothèses d'emploi

des forces déterminent l'articulation et le poids respectif des quatre grandes fonctions autour desquelles s'articule la stratégie française.

La dissuasion nucléaire reste l'élément fondamental de la stratégie. Elle demeure la garantie contre toute menace sur les intérêts vitaux dans un monde où la vigilance continue à s'imposer.

La prévention devient prioritaire. Dans le cadre de cette démarche politique, les moyens militaires, notamment le renseignement et les forces prépositionnées, jouent un rôle central.

La projection-action devient la mission prioritaire des armées. La première ligne de défense et de sécurité se trouve désormais à distance du territoire national. La projection est donc le champ prioritaire des forces classiques. Elle s'accommode difficilement du système de conscription. Elle conduit à remodeler les armées selon d'autres principes.

La protection et la sécurité du territoire national doivent être revues. La nature des menaces à l'intérieur (terrorisme, drogue, etc.) est très différente de celle que l'on pouvait concevoir à l'époque de la guerre froide. La notion de sécurité l'emporte désormais sur celle de défense.

Ce qui change

1. **Un modèle d'armée professionnelle.** Le service militaire, aujourd'hui modalité principale du service national, est appelé à être réduit très fortement, voire à disparaître, progressivement dans le nouveau modèle d'armée professionnelle centrée sur les missions de projection.

2. **Une diminution du format.** Le passage à un modèle d'armée professionnelle s'accompagnera d'une réduction des effectifs globaux d'environ 37 %. L'Armée de terre passera de 268 500 hommes à 170 000 hommes (militaires et civils) rassemblés dans 4 forces et des appuis qui comprendront environ 85 régiments, au lieu de 129 actuellement dans les forces (110 au lieu de 180 en comptant les régiments de soutien général et les régiments outre-mer).

3. **Une réduction de l'effort financier** en faveur de la défense, sans pour autant que la France baisse sa garde. Les crédits pour la période de programmation et de planification qui s'ouvrira en 1997 ont été arrêtés à 185 milliards de francs annuels (francs constants 1995) contre 202 disponibles initialement en 1995. La priorité sera donnée à la réussite de la professionnalisation et à la modernisation des équipements

indispensables aux nouvelles forces classiques.

4. Une nouvelle définition des fonctions des armées. Les missions des ar-

mées s'ordonneront autour de quatre fonctions opérationnelles :

– La dissuasion, maintenue au niveau de suffisance.

– La prévention qui devient une nouvelle priorité.

– La projection-action qui concentre la majeure partie des moyens.

– La protection qui évolue au profit d'un nouveau concept de sécurité intérieure.

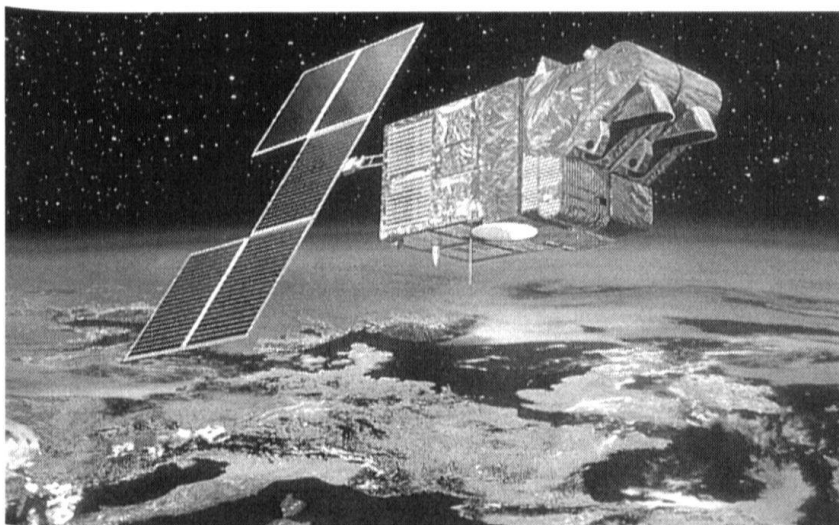
5. Une dissuasion nucléaire appuyée sur deux composantes. Les forces stratégiques reposeront sur une composante sous-marine (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération et nouveau missile stratégique *M-51*), une composante aéroportée (nouveau missile air-sol moyenne portée). La composante sol-sol du plateau d'Albion est abandonnée ; le système d'arme *Hadès* sera définitivement retiré du service.

6. Une industrie d'armement restructurée pour tenir compte des impératifs de gestion et poursuivre la construction de l'Europe de l'armement.

Tableau comparatif	Situation 1995	Horizon 2015
Terre	239 100 militaires 32 400 civils 9 divisions, 129 régiments 927 chars lourds 350 chars légers 340 hélicoptères	136 000 militaires 34 000 civils env. 85 régiments répartis en 4 forces + appuis 420 chars lourds 350 chars légers env. 180 hélicoptères
Marine	63 800 militaires 6 600 civils 101 bâtiments (hors SNLE) dont : – 2 PA et groupe aérien – 6 SNA, 7 SMD et 15 frégates de premier rang Tonnage : 314 000 tonnes 36 avions de patrouille maritime	45 500 militaires 11 000 civils 81 bâtiments (hors SNLE) dont : – 1-2 porte-avions et groupe aérien dont 3 Hawkeye – 6 SNA et 12 frégates de premier rang Tonnage : 234 000 tonnes 22 avions de patrouille maritime
Air	89 200 militaires 4 900 civils 405 avions de combat 86 avions de transport 11 avions ravitailleurs <i>C-135</i> 101 hélicoptères	63 000 militaires 7 000 civils 300 avions de combat modernes type Rafale 52 avions de transport modernes 16 avions ravitailleurs 84 hélicoptères
Gendarmerie	92 300 militaires 1 220 civils	95 600 militaires 2 300 civils
Services communs	18 130 militaires 29 780 civils	12 600 militaires 27 000 civils
Effectifs totaux	502 460 militaires 74 900 civils	352 700 militaires 81 300 civils

Le modèle d'armée 2015

Les options stratégiques qui ont orienté les grandes caractéristiques de ce nouveau modèle d'armée privilégient les fonctions de prévention et de projection des forces, la dissuasion étant maintenue au niveau de suffisance. Les exigences de disponibilité et de polyvalence, ainsi que la réduction des ressources conduisent à la réduction du format et à la professionnalisation. Une nouvelle réduction de la durée du service militaire



Les moyens militaires, notamment le renseignement d'origine spatiale, jouent un rôle central dans la prévention.

ne serait plus compatible avec le haut degré de disponibilité et d'entraînement requis pour ces forces.

L'Armée de terre subira d'importantes transformations. Passant à un format de 170 000 hommes (136 000 militaires et 34 000 civils), elle adoptera une nouvelle organisation pour réduire le nombre de ses organismes de soutien et de formation. Elle se concentrera sur ses fonctions opérationnelles. Elle s'articulera autour d'une force blindée, d'une force mécanisée, d'une force d'intervention rapide, d'une force d'infanterie d'assaut.

Les principaux matériels qui équiperont ces forces seront, pour la plupart, très

récents ou en développement, tels que le char *Leclerc*, le futur véhicule de combat d'infanterie, l'hélicoptère *Tigre*, les nouveaux missiles antichars (ces trois derniers système d'arme étant développés en Allemagne), le radar hélicoptère *Horizon*, le lance-fusées multiples, etc.

Professionnalisation

Pour répondre aux orientations fixées, les effectifs importants que seule pouvait apporter la conscription militaire ne sont plus nécessaires. L'engagement des forces armées dans l'environnement internatio-

nal, défini par le pouvoir politique, implique :

- des forces rapidement disponibles ;
- une capacité de s'intégrer rapidement à un dispositif international ;
- une pratique sûre de techniques de plus en plus sophistiquées.

C'est pourquoi il est décidé de conduire jusqu'à son terme la professionnalisation des armées. Ce passage devrait être effectif après une période de six ans. Le service militaire, aujourd'hui modalité principale du service national, est appelé progressivement à disparaître ou, du moins, à tenir une place très limitée au sein des armées.

Un projet de service national rénové sera débattu au cours de larges consultations qui seront entreprises par le Gouvernement. Il pourrait comprendre un volet « Sécurité-Défense », un volet « Solidarité » et un volet « Coopération », dont les principes (caractère obligatoire ou volontariat) et les modalités seront précisés à l'issue de ce débat national¹.

¹ Il s'agit d'une version légèrement adaptée du texte paru dans *Terre-Information-EMAT/SIRPA Terre*, N° 249, mars 1996.